

NOTE DE SERVICE N° 2
Année scolaire 2017 - 2018

Quelques informations brèves :

1. Evaluation CP.
2. Service civique.
3. Rentrée en chantant.
4. Chaines d'urgence privé et professionnelle.

1. Evaluation CP

Des erreurs ayant pu être constatées dans les premiers livrets élèves de l'évaluation CP, il convient de ne pas utiliser les documents auxquels la note de service N°1 faisait référence. Le ministère a ajusté les épreuves qui devront être passées courant du mois de septembre. Le tableur reste en phase de création.

Les livrets des épreuves de français et de mathématiques ne sont plus à télécharger mais seront imprimés par le rectorat. Les écoles n'auront donc pas à les imprimer eux-mêmes.

Vous serez informés en temps utile de l'arrivée des documents à l'inspection d'Andolsheim.

2. Service civique

L'académie de Strasbourg a été bien dotée en postes de service civique, même si une partie d'entre eux iront sur le dispositif des « devoirs faits » en collège. Les écoles qui souhaitent pouvoir bénéficier d'un ou d'une jeune en service civique doivent me faire remonter leur souhait le plus rapidement possible.

Si Pôle Emploi et la mission locale peuvent vous transmettre des candidatures, leur fichier n'est pas toujours fiable. Je vous conseille de prendre l'attache de votre maire afin de faire une recherche sur votre commune. La rémunération du jeune en service civique reste minime et insuffisante pour couvrir des frais de déplacement importants. Il vaut donc mieux recruter localement. Un membre de l'équipe de circonscription peut se déplacer pour l'entretien si nécessaire.

Vous trouverez en annexe le formulaire à compléter et les trois documents demandés.

Ces pièces sont à faire remonter au secrétariat de l'inspection au plus vite.

Madame Véronique TACOU (03/89/21/56/90) assure le suivi de ce dossier à la direction académique et est à la disposition des directeurs d'école pour toute question complémentaire que ce soit lors de la création du contrat ou pour signaler un problème dans l'exercice de la mission.

La fiche « Missions de service civique » est jointe en annexe.

3. Rentrée en musique

Les écoles qui ont initié « la Rentrée en Chantant » peuvent faire remonter à Steve un enregistrement sonore format mp3 ou la vidéo en mp4 (notre ERUN en extraira le son).
Merci à tous !

4. Chaînes privée et professionnelle

Je remercie tous les directeurs et directrices qui ont rapidement saisi le numéro de téléphone privé sur le site « contact d'alerte ».
La réactualisation des chaînes d'urgence privé et professionnelle va suivre. Monsieur Blazek en lien avec notre secrétaire est chargé de reconstituer ces chaînes qui sont transmises à la direction académique.

L'Inspectrice de l'éducation nationale



Fabienne SCHLUND

Les notes de service sont obligatoirement émargées par tous les enseignants de l'école, RASED, Ziliens compris ; elles sont portées à la connaissance des autres membres de l'équipe éducative (enseignants contractuels, auxiliaires de vie scolaire,...) ; elles doivent rester accessibles à la consultation et sont à conserver en archive à l'école.